



**COMPTE RENDU DE LA
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 19 OCTOBRE 2016**

PRÉSENTS : M. BRIÈRE Alain, M. CHARLOT Christian, M. DAVID Jean-Pierre, Mme MARGOLLÉ Anne, M. CHARNEAU Jean-Pierre, Mme HOLANDE Chantal, M. HARIVEL Rémi, Mme CHRÉTIENNE Géraldine, Mme ROPITEAU Martine, M. CHAPDELAINE Ludovic, M. FOLLAIN Alfred, Mme TABUR Caroline, M. DRIEU Jean-Luc, M. CHÉRON Pierre, Mme LEVAVASSEUR-CRAPEZ Stéphane, M. LESGUILLIER Daniel.

ABSENTES AYANT DONNÉ POUVOIR :

Mme GRANDET Florence (pouvoir à Mme CHRÉTIENNE Géraldine).
Mme GALIAZZO Odile (pouvoir à M. CHÉRON Pierre).

ABSENTE EXCUSÉE :

Mme TURCK Catherine.

Secrétaire de séance : M. CHARLOT Christian.

La séance est ouverte à 18 h 33.

Arrivées de Monsieur CHAPDELAINE Ludovic à 18 h 37, Monsieur DAVID Jean-Pierre à 18 h 40 et Monsieur CHARNEAU Jean-Pierre à 19 h 03.

Séance suspendue à 18 h 35 afin de permettre à Monsieur Reynald ODILLE, responsable de l'aménagement foncier à la direction du patrimoine départemental du conseil départemental de la Manche, de présenter le projet de la 2 x 2 voies Granville-Avranches avec notamment le contournement des agglomérations de Saint-Pair-sur-Mer, Saint-Aubin-des-Préaux et Saint-Pierre-Langers.

Réouverture de la séance à 19 h 05.

1 - Approbation du procès-verbal des délibérations de la séance du conseil municipal du 8 septembre 2016

Adopté à l'unanimité.

2 - Acquisition d'un terrain à l'indivision DAQUO, route de Carolles

Le conseil municipal autorise le maire à entreprendre les premiers contacts avec l'indivision DAQUO quant à l'achat de leur terrain d'environ 7 000 m² situé dans le prolongement du terrain où la commune envisage aménager le lotissement "Résidence Les Hauts de Bouillon".

Adopté à l'unanimité.

3 - Lotissement "Résidence Les Hauts de Bouillon" - Choix d'un aménageur.

Compte tenu de la surface du terrain à aménager, il est nécessaire de se faire aider par un aménageur. Le conseil municipal désigne TECAM-GEOMAT.

Adopté à l'unanimité.

4 - Lotissement "Résidence Les Hauts de Bouillon" - Constitution du budget et détermination de l'actif

Suite à la cession partielle du bien acquis aux conjoints Maillard, situé 160 route de Carolles à Bouillon, la détermination de l'actif est fixée à 90 000 € pour la maison. La constitution du budget sera effectuée ultérieurement.

Adopté par 17 voix pour et 1 abstention.

5 - Acquisition de terrains route des Planches - changement de notaire

Lors du dernier conseil, l'étude notariale NYZAM-GAILLARD à Rochefort, en charge de la gestion de la succession de Monsieur Garnier, a été désignée pour établir l'acte d'acquisition de terrains route des Planches. Pour des raisons pratiques, elle nous a indiqué qu'elle préférerait que ce soit un notaire de notre région. Le conseil municipal décide de confier cette affaire à Maître HUET-LEROY, notaire à Granville.

Adopté à l'unanimité.

6 - Location précaire d'un bien communal

L'exploitant actuel de la ferme communale de "La Vesquerie" nous a signifié son souhait de quitter l'exploitation en raison de son départ à la retraite. Il sollicite l'occupation de la maison d'habitation jusqu'au 31 décembre 2017. Le conseil municipal donne son accord par le biais d'une occupation précaire avec un loyer de 150 € par mois.

Adopté à l'unanimité.

7 - Étude pour réaménagement de l'espace urbain

Dans le cadre de l'aménagement futur du centre-ville, une pré-étude d'aménagement sera lancée. Cette mission sera confiée au cabinet Niels pour un montant de 12 800 € H.T.

Adopté à l'unanimité.

8 - Conservatoire du littoral - permis de démolir

Le conseil municipal demande que le permis de démolir de la maison Garnier à la mare de Bouillon stipule que le rez-de-jardin au niveau de la terrasse soit maintenu en l'état afin qu'il soit utilisé comme promontoire permettant d'admirer la mare de Bouillon.

Adopté à l'unanimité.

9 - Agrandissement de la salle de restauration de la maison de retraite "Les Jardins d'Henriette" - travaux supplémentaires

Le conseil municipal autorise les plus et moins-values sur les marchés des entreprises HUET, LEBARBÉ, PINSON, ANFRAY pour un total de 5 921,12 € T.T.C.

Adopté à l'unanimité.

10 - Effacement des réseaux électriques et téléphoniques - Chemin des Monts à Bouillon

Le conseil municipal donne son accord pour l'effacement des réseaux électriques et téléphoniques Chemin des Monts et route de Carolles devant le lotissement "Résidence Les Hauts de Bouillon".

Adopté à l'unanimité.

11 - Rénovation d'éclairage avenue des Pâquerettes, avenue du Thar et chemin des Terres

Le conseil municipal décide de valider le remplacement de cinq lampes d'éclairage avec un appareillage type LED.

Adopté à l'unanimité.

12 - Délégation du service public d'eau potable - prolongation de contrat

Suite à la commission d'ouverture des plis, la prolongation du contrat avec Veolia pour la distribution de l'eau concernant Jullouville est accordée pour un an.

Adopté par 17 voix pour et 1 abstention.

13 - Convention pour lutte collective contre les frelons asiatiques et les chenilles urticantes

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer une convention avec la Fédération Départementale de Défense contre les Organismes Nuisibles de la Manche.

Adopté à l'unanimité.

14 - Communauté de communes Granville Terre et Mer - modification des statuts pour mise en conformité avec la loi NOTRe

La loi NOTRe intègre deux nouvelles compétences obligatoires aux communautés de communes :

- "aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyages" ;
- "collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés".

Le conseil municipal acte cette prise de compétences par GTM.

Adopté à l'unanimité.

15 - Communauté de communes Granville Terre et Mer - modification des statuts pour transfert de la compétence "contribution au service d'incendie et de secours"

Le conseil municipal acte le transfert de la compétence "contribution au service d'incendie et de secours" à GTM.

Adopté à l'unanimité.

16 - Gestion des demandes de logement social

Le conseil municipal autorise la commune à devenir guichet enregistreur de la demande de logement social.

Adopté à l'unanimité.

17 - Vente aux enchères de matériel réformé via le site Internet Webencheres

Le conseil municipal approuve la mise en place de la procédure de vente d'objets et autorise le maire à signer un contrat d'abonnement avec le site internet Webencheres.

Adopté à l'unanimité.

18 - Commune touristique

Le conseil municipal demande à G.T.M. de présenter un dossier pour permettre d'obtenir le titre de ville touristique pour Jullouville.

Adopté à l'unanimité.

19 - Personnel

La création d'un poste de garde champêtre chef et la suppression du poste de garde champêtre principal sont entérinées.

Adopté à l'unanimité.

20 - Dispositif argent de poche

Le conseil municipal donne son accord pour mettre en place le dispositif argent de poche pour des jeunes en priorité de la commune pour réaliser des menus travaux.

Adopté à l'unanimité.

21 - Prestation d'entretien du camping municipal Docteur Lemonnier

La suppression du montant de la prestation d'entretien par le personnel communal pour le camping municipal est accordée.

Adopté à l'unanimité.

22 - Redevance pour occupation du domaine communal par le camping municipal Docteur Lemonnier

La somme de 19 832 € est retenue pour cette redevance.

Adopté à l'unanimité.

23 - Décisions modificatives budgétaires

Modifications sur le budget camping :

Adopté à l'unanimité.

Modifications sur le budget communal :

Adopté par 14 voix pour et 4 abstentions.

24 - Camping municipal Docteur Lemonnier

Le conseil a délibéré sur les points suivants :

1) suppression du camping :

Adopté par 14 voix pour et 4 contre

2) désaffectation et déclassement du terrain :

Adopté par 14 voix pour et 4 contre

3) cession du terrain :

Des réserves sont émises sur l'indemnité d'immobilisation et sur le pacte de préférence.

Le regret qu'une étude en délégation de service public n'ait pas été réalisée à titre de comparaison est à nouveau signalé.

Adopté par 10 voix pour, 4 contre et 4 abstentions.

25 - Questions diverses

- a) le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2015 du Syndicat d'AEP de la région de Champeaux est consultable en mairie ;
- b) une réflexion est en cours au sein de la Communauté de Communes Granville Terre et Mer sur le P.L.U.I. (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal).

La séance est levée à 22 heures.

Christian CHARLOT